

**RESTAURATION SCOLAIRE • ACCUEILS PÉRISCOLAIRES • ACCUEILS DE LOISIRS**

# **TARIFICATION DES SERVICES**

**À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2023**

**Inscriptions en ligne sur [www.saintbrice95.fr](http://www.saintbrice95.fr) - Espace Citoyens  
ou sur la Saint-Brice App'**

# TARIFS DES SERVICES

La tarification des services est basée sur le calcul de votre quotient familial CAF (référence nationale).

Dans le cas où la famille n'a pas donné son accord à la consultation du quotient familial ou n'a pas accès aux services de la CAF, le QF sera calculé à l'équivalence du barème CAF en vigueur (source CAF) :

Revenus bruts annuels N-2 (avant tout abattement fiscal) divisés par 12 mois  
+ prestations familiales

Nombre de parts du foyer : 1 ou 2 parents et 1 enfant = 2,5 parts (+0,5 part par enfant supplémentaire)

Inscriptions hors délai : une majoration de 20 % sera appliquée sur le tarif.

Les tarifs dégressifs sont réservés aux habitants de la commune de Saint-Brice-sous-Forêt, aux enfants des agents municipaux, aux enfants domiciliés en dehors de la commune scolarisés en classe ULIS (par décision de la Maison départementale des personnes handicapées) et aux enfants scolarisés par dérogation hors commune exclusivement pour la participation à un séjour de classe de découverte.

En dehors des situations mentionnées ci-dessus, le tarif hors commune s'appliquera.

PRESTATIONS	Coût réel pour la Ville	Hors commune	Tarifs dégressifs					
			A	B	C	D	E	F
<b>ACCUEILS DE LOISIRS</b>								
Accueil de loisirs : matin	9,65 €	9,65 €	6,76 €	5,79 €	4,83 €	3,86 €	2,90 €	2,41 €
Accueil de loisirs : après-midi avec goûter	10,55 €	10,55 €	7,39 €	6,33 €	5,28 €	4,22 €	3,17 €	2,64 €
<b>PAUSE DU MIDI</b>								
Pause méridienne avec repas	10,98 €	10,98 €	6,59 €	5,49 €	4,39 €	3,29 €	2,20 €	1,10 €
<b>PÉRISCOLAIRE</b>								
Accueil pré scolaire	3,50 €	3,50 €	2,45 €	2,10 €	1,75 €	1,40 €	1,05 €	0,88 €
Accueil post scolaire maternel avec goûter	5,80 €	5,80 €	4,06 €	3,48 €	2,90 €	2,32 €	1,74 €	1,45 €
Accueil post scolaire élémentaire	2,30 €	2,30 €	1,61 €	1,38 €	1,15 €	0,92 €	0,69 €	0,58 €
Étude surveillée avec goûter	3,50 €	3,50 €	2,10 €	1,75 €	1,40 €	1,05 €	0,70 €	0,35 €
<b>POUR UN ENFANT BÉNÉFICIAIRE D'UN PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ PÉRISCOLAIRE</b>								
Panier repas (pause méridienne sans le repas)	5,92 €	5,92 €	3,55 €	2,96 €	2,37 €	1,78 €	1,18 €	0,59 €
Accueil post scolaire maternel sans le goûter	4,95 €	4,95 €	3,47 €	2,97 €	2,48 €	1,98 €	1,49 €	1,24 €
Étude surveillée sans goûter	2,65 €	2,65 €	1,59 €	1,33 €	1,06 €	0,80 €	0,53 €	0,27 €
Accueil de loisirs : après-midi sans goûter	10,10 €	10,10 €	7,07 €	6,06 €	5,05 €	4,04 €	3,03 €	2,53 €

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHES					
	A	B	C	D	E	F
Limite inférieure ou égale à	1528 €	1196 €	897 €	731 €	565 €	
Supérieur à		1528 €	1196 €	897 €	731 €	565 €

Retrouvez toutes les informations et les dossiers à télécharger sur l'Espace Citoyens.

# RÉSERVATION ET FACTURATION

## COMMENT ÇA MARCHE ?

### COMMENT EFFECTUER MES RÉSERVATIONS ?

Réservations accessibles en ligne sur **l'Espace Citoyens** (<https://www.espace-citoyens.net/saintbrice95/espace-citoyens/>) et sur l'application mobile **Saint-Brice App'**

Pour toute **réservation, modification** ou **annulation** vous avez jusqu'au **mercredi avant minuit de la semaine qui précède la prestation**. (Ex : vous avez jusqu'au mercredi 8 mars pour réserver pour la semaine du 13 au 17 mars).  
Les annulations ne seront pas possibles en dehors de ce délai.

### COMMENT PAYER MA FACTURE ?

Vos factures sont disponibles dans la rubrique «**Mes factures**» de l'Espace Citoyen.  
Vous devez procéder au règlement dans un délai de **10 jours**.

#### TROIS MODES DE RÈGLEMENT :



**En ligne** par carte bancaire



**À l'accueil de la mairie** par carte bancaire



Par **prélèvement automatique**

**Attention**, si le règlement n'est pas effectué avant l'échéance, un « avis de somme à payer » vous sera alors adressé par courrier postal et devra être réglé directement auprès du Trésor Public selon les modalités indiquées dans « l'avis de somme à payer ».

#### Optez pour le prélèvement automatique

Remplir un **mandat de prélèvement** (à retrouver sur l'Espace Citoyens dans la rubrique «**Infos pratiques**» puis «**Tarifs et facturation**») et le **retourner signé, accompagné d'un RIB** soit :



**par courrier** au 8 rue Jean-Jacques Rousseau  
95 350 Saint-Brice-sous-Forêt



**par mail** à [espaceaccueil@saintbrice95.fr](mailto:espaceaccueil@saintbrice95.fr)